

Votre journal d'actualités des actions et des informations utiles de la CFTC

Le carnet des grands rendez-vous:

- Jeudi 2 mars 2023: Commission voyage, chèques et vacances.
- Vendredi 3 mars 2023: Décision DG CAT SAS + CAT France. Arrêté des comptes 2022
- Mardi 7 mars 2023: CSE Central.
- Mercredi 15 mars 2023: AG CAT SAS et CAT France.
- Mercredi 22 mars 2023: CSSCT et CSE route.
- Jeudi 23 mars 2023: CSSCT et CSE LC.
- Vendredi 24 mars 2023: Réunion DS critères d'intéressement.
- Mercredi 29 mars 2023: CSSCT et CSE LV et Support.

Les travaux en cours

- Projet déménagement du site de Gennevilliers et Montsout vers le site de Tremblay-en-France. Après la visite du chantier du nouveau bâtiment de la LC, La CFTC a donné son accord sur le projet d'APC d'accompagnement du personnel. Concernant la fermeture d'Aulnay, nous avons également donné notre accord sur l'APC d'accompagnement du personnel.
- Suivi de l'enquête par la commission mise en place à Bassens. Notre organisation syndicale n'a pas été conviée pour participer à l'enquête sur le drame de Bassens. Après plusieurs demandes, nous réitérons notre volonté d'avoir accès aux éléments et de participer activement au soutien de nos collègues.
- Nous suivons chaque jour les évolutions des demandes de régularisation des heures supplémentaires, des samedis, des dimanches, des jours fériés et des congés manquants aux collègues.

Zoom sur les "bons élèves"

- Des douches et sanitaires "type autoroute" auto-nettoyantes vont être mise en fonctionnement sur le site de Batilly 1 pour les chauffeurs routiers.
- Ce mois de janvier, la galette des rois s'est invitée dans de nombreux centres. Un bon moment gourmand, d'échange et de partage entre collègues.
- Certains centres concernés par des grands froids louent des déneigeuses. Ils ont proposé aux opérateurs parc une formation conduite afin de pouvoir les utiliser, contre une prime de remplacement, pour le confort et la sécurité de tous.

Le mot de Denis (DSN)

Chers Collègues, les NAO viennent à peine de se terminer que la situation économique en France nous rattrape. On nous annonce des augmentations concernant les produits alimentaires et chacun y va de sa formule : Panier anti-inflation, trimestre anti-inflation. Et nous à la CAT, l'accord NAO ne prévoit rien pour l'inflation qui s'envole. Malgré l'insistance de la CFTC, notre direction n'a pas inclus une vraie clause de revoyure dans l'accord NAO, et nous serons contraint d'attendre 12 mois de plus pour une revalorisation de nos salaires.

Le saviez-vous ?

- Vous avez la possibilité de modifier votre mutuelle jusqu'au 25 mars 2023. Votre assistant RH est en mesure de vous aider dans vos démarches. - Sur le site ADVANGO, vous devez importer votre feuille d'imposition 2022 sur le revenu 2021 pour bénéficier des offres CSE.
- Le site "SMARTH RH" est désormais accessible à tous. Toutefois de nombreuses anomalies sont constatées et nous espérons vivement des corrections rapides pour l'ensemble des salariés, ainsi qu'un guide d'utilisation mis à jour et accessible à tous.

Les chiffres du mois

- Salariés à fin février 2023 : 2117
- Salariés ouvriers : 968
- Salariés ETAM : 823
- Salariés Cadres : 326
- Intérimaires : 499
- Embauche au mois de janvier : 29 CDI / 4 CDD
- Départ au mois de janvier : 16 CDI / 1 CDD
- APP mise en ligne : 10
- Prime d'intéressement versée en mars ou placée
- L'augmentation générale sera constatée sur les salaires de mars.

Zoom sur les "causes toujours"

- Nous sommes toujours en attente de la présentation des comptes des CSE et des projets de budget 2023. - Les collègues de Gennevilliers n'ont plus le droit à leur café offert les jours de grand froid.
- De plus en plus de nos collègues du service paie sont débordés. Résultat, les retards et les erreurs s'accumulent.
- Désormais la direction décide, et après multiples réclamations, elle communique : cela est vrai pour la mutuelle, Smart RH... et bien d'autres choses
- Malgré de plus en plus de votes défavorables aux divers CSE et commissions, la direction à une tendance, de plus en plus, à faire la sourde oreille, désormais ce n'est plus "information puis consultation" MAIS "information ET consultation" en même temps, comment travailler dans ces conditions?
- Vous l'avez certainement remarqué, les comptes rendus des CSE peinent à vous être présentés. Pourquoi ? Des factures impayées de nos STENOTYPISTES en seraient souvent la cause...

